

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 6 décembre 2024, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages en Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Maire de la Commune.

Étaient présents :

M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, M. Daniel CHAMBINAUD, Mme Edwige DO NASCIMENTO, M. Dominique MOIRAS, Mme Catherine PAREY, Mme Stéphanie LAVIOLETTE, M. Jean-Pascal GAUTHIER et Mme Stéphanie LEPINE, Mme Chantal MAUPOU et M. Philippe GUITTIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés et ont donné pouvoir :

Mme Ludivine SIMON, donne pouvoir à M. Yves VILLANUEVA

Étaient excusés :

M. Teddy LELONG, M. Arnaud POULAS et M. Jérôme FERRÉ

Secrétaire de Séance : Madame Vanessa CHAUVEAU

1. Délibération n°2024/101 : Approbation de la mise à disposition de plein droit de personnel du service eau et assainissement de la commune de MUR DE SOLOGNE dans le cadre du transfert au 1^{er} janvier 2025 des compétences « eau potable », « assainissement collectif » et « assainissement non collectif » à la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois.

Approuvée à l'unanimité

2. Délibération n°2024/102 : redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.

Approuvée à l'unanimité

3. Délibération n°2024/103 : redevance Consommations d'eau et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.

Approuvée à l'unanimité

4. Délibération n°2024/104 : Tarifs de location des habitats légers de loisirs (Chalets) pour 2025.

Approuvée à l'unanimité

5. Délibération n°2024/105 : Projet 2025 – Changement de la toiture de la mairie – demande de subvention.

Approuvée à l'unanimité

6. **Délibération n°2024/106 : Projet 2025 – Création d'une aire de camping-car.**
Approuvée à l'unanimité

7. **Délibération n°2024/107 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'école Paul Besnard pour le projet de fin d'année.**
Approuvée à l'unanimité.

8. **Délibération n°2024/108 : Adoption du règlement de la cour d'école pendant le temps périscolaire.**
Approuvée à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Mme Vanessa CHAUVEAU



Le Maire,
M. Yves VILLANUEVA

